AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1768
FR0010451203-FS0577

22 août 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

REXEL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 août 2014, la société Wellington Management Company, LLP[1] (280 Congress Street, Boston MA, 02210, Etats Unis), agissant pour le compte de clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 août 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société REXEL et détenir 14 105 762 actions[2] REXEL représentant autant de droits de vote, soit 4,81% du capital et des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions REXEL hors et sur le marché.

[1] Société enregistrée comme « investment advisor » selon la réglementation américaine.
[2] Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 10 464 097 actions REXEL pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.
[3] Sur la base d'un capital composé de 293 497 276 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.